

Ville de PHALSBOURG

COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 28 janvier à 20h00

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Dany KOCHER, Maire.

Présents :

Dany KOCHER, Francis DIETRICH, Josiane SCHNEIDER, Richard LAUCH, Jean-Pierre KLEIN, Jean-Marc SCHNEIDER, Rémy SCHNEIDER, Nadine MEUNIER, Patrick VIALANEIX, Claudie KAISER, Christiane LEHE, Alain PETTMANN, Bruno SCHNEIDER, Sandrine LOUIS, Jérémie PHILLIPPS, Ekrem KILIC, Elsa AYDIN, Didier MASSON, Jean-Marc TRIACCA, Denis SCHNEIDER, Véronique MADELAINE, Jean Louis MADELAINE

Absents excusés :

Odette GULLY qui donne procuration à Francis DIETRICH

Isabelle GUYENOT qui donne procuration à Bruno SCHNEIDER

Audrey WILHELM qui donne procuration à Richard LAUCH

Absents :

Sandra PARISOT

COMMUNICATIONS

D 2018-66 Avenant n°1 au marché de travaux d'eau potable rue du Dr Mathéus

D 2018-67 Contrat d'abonnement voix, data et forfaits données mobiles entreprises : Orange.

D 2018-68 Convention d'occupation des locaux de la Salle Weill par l'IME « le Rosier Blanc ».

D 2018-69 Contrat de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux aériens dans la Rue Uhrich

D 2018-70 Marché de travaux – Projet d'extension de la salle Vauban

Lot n° 15 –Équipement cuisine

D 2018-71 Marché de travaux – Projet d'extension de la salle Vauban

Lot n° 14 – Chauffage - ventilation

D 2018-72 Marché de travaux – Projet d'extension de la salle Vauban

Lot n° 13 – Sanitaire

D 2018-73 Marché de travaux – Projet d'extension de la salle Vauban

Lot n° 12 – Electricité

D 2018-74 Marché de travaux – Projet d'extension de la salle Vauban

Lot n° 2 – Gros Œuvre - VRD

D 2018-75 Marché de travaux – Projet d'extension de la salle Vauban

Lot n° 1 – Démolition

-M. le Maire annonce l'arrivée prochaine de Fabienne SCHAEFFER au Conseil municipal

-M. le Maire annoncer des recrutements en cours, à l'accueil de la Mairie pour la délivrance des cartes d'identités et passeports, pour les ateliers municipaux et pour le poste de DGS.

-M. le Maire présente ses condoléances à M. MASSON

-M. le Maire rend un hommage appuyé à M. Oscar GERARD, Maire de Phalsbourg de 1965 à 1983, décédé dans sa 96^{ème} année et distribue l'hommage qu'il a lu à l'occasion des obsèques de M. GERARD

-M. le Maire annonce qu'il sera l'invité mardi 29 janvier, d'une émission sur France Culture consacrée au « Grand Débat » et aux relations des maires avec l'Etat

2019-I-1 Secrétariat de séance du Conseil municipal

Vu l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après délibération, nomme Josiane SCHNEIDER comme secrétaire de séance du Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

2019-I-2 Validation du Conseil municipal précédent

Il a été demandé au Conseil municipal de valider le Compte rendu du Conseil municipal du 10 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES GENERALES

2019-I-3 Désignation des membres du CHSCT :

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants au sein du Conseil municipal pour siéger au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Les 3 membres titulaires désignés sont : **Mme Nadine MEUNIER, Mme Véronique MADELAINE, M. Bruno SCHNEIDER**

Les 3 membres suppléants désignés sont : **Mme Sandrine LOUIS, Mme Elsa AYDIN, M. Jean-Pierre KLEIN**

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES FINANCIERES

2019-I-4 Achat de terrains à Mme DEVIVIER née KLEIN Solange en section 9 (annexe 1)

Après présentation de M. le Maire, il a été demandé au Conseil municipal d'autoriser M. le Maire :

- A acquérir la parcelle référencée section 9 numéro 227/30, lieudit Marsfeld pour une contenance de 31 a 38 ca à un prix de 49 500 € dont 4 500 € de frais d'agence à Mme DEVIVIER née KLEIN Solange.
- A signer tous les documents et actes y afférent.

Les frais de rédaction de l'acte et les frais de notaire et les frais d'agence seront à la charge de la Commune.

Adopté à la majorité

2 abstentions : Véronique MADELAINE, Denis SCHNEIDER

2019-I-5 Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019:

M. le Maire a rappelé les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD)

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Le montant des dépenses d'investissement

inscrites au budget 2018(hors chapitre 16) s'élève à 5 747 000 €, le quart de ces crédits représente donc un montant de 1 436 750 €.

Il a donc été demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à engager et mandater les dépenses suivantes qui concernent :

-Travaux Salle Vauban : **Compte :2313 Opération : 221 Fonction :411 : 315 000 € TTC**

-Acquisition de terrains : **Compte :2111 Opération : 89 Fonction :411 : 55 000 € TTC**

-Travaux Caserne Lobau: **Compte :2313 Opération : 221 Fonction :020 : 15 000 € TTC**

-Travaux bâtiment 7, rue de la Gare: **Compte :2313 Opération : 221 Fonction :020 : 7 000 € TTC**

-Travaux bâtiment 9, rue de la Gare: **Compte :2313 Opération : 221 Fonction :020 : 15 000 € TTC**

-Travaux bâtiment 1-3, rue Foch: **Compte :2313 Opération : 221 Fonction :020 : 10 000 € TTC**

Adopté à l'unanimité

2019-I-6 Participation à l'antenne collective du Lotissement

La commune est chargée du bon entretien de l'antenne collective du Lotissement. Annuellement une participation au coût de cet équipement était demandée aux « utilisateurs » -sans faire le distinguo entre les propriétaires et les locataires-.

Après présentation de M. le Maire, il a été demandé au Conseil Municipal de facturer désormais les propriétaires et non plus les « habitants » de la résidence.

Cette quote-part sera fixée en 2019 à :

- 30 € pour les branchements privatifs
- 25 € pour les branchements collectifs.

Adopté à l'unanimité

Mme Véronique MADELAINE quitte la salle de 20h30 à 20h35 et ne prend pas part au vote.

2019-I-7 Demande de subvention pour l'aménagement de voies piétonnes rue des Glacis au titre de AMISSUR (CD 57)

Après présentation de M. le Maire,

Il sera demandé au Conseil Municipal:

- d'approuver l'opération pour un montant estimatif de 151.855,00 € Hors taxe,
- d'approuver le plan de financement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention AMISSUR conformément au plan de financement ci-dessous détaillé,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférant.

Plan de financement :

Montant des travaux : 151.855 euros HT

COUT : 151.855 € HT		
	% SUB	Montant HT €
AMISSUR	19,75 %	30.000 €
Ville de Phalsbourg	80,25 %	121.855 €
TOTAL	100 %	151.855 €

Adopté à l'unanimité

2019-I-8 **Demande de subvention pour la création d'une piste cyclable entre Phalsbourg et Danne et Quatre Vents au titre de la DETR ou DSIL**

Après présentation par Monsieur le Maire, il sera demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'opération pour un montant estimatif de 231.941 € Hors taxe,
- d'approuver le plan de financement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention DETR ou DSIL conformément au plan de financement ci-dessous détaillé,
- de signer tous les actes y afférant.

Plan de financement :

Montant des travaux : 231 941,00 euros HT

COUT : 231 941 € HT		
	% SUB	Montant HT €
Etat / DETR ou DSIL (contrat de ruralité)	40%	92.776,40 €
Ville de Phalsbourg	60%	139.164,60 €
Participation de la Commune de Danne et Quatre Vents attendue		
Participation de la Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg attendue		
TOTAL	100 %	231.941,00 €

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL

2019-I-9 **Création d'un emploi fonctionnel pour le poste de Directeur Général des Services :**

Afin de pourvoir le poste de Directeur Général des Services de la Commune de Phalsbourg, il a été demandé au Conseil Municipal de :

- créer un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services des Communes de 2000 à 10 000 habitants à temps complet à compter du 1^{er} février 2019,
- de modifier la grille des emplois de la Commune.

Adopté à l'unanimité

2019-I-10 **Recensement de la population - rémunération des agents recenseurs complément :**

En date du 10 décembre le Conseil Municipal a délibéré pour fixer la rémunération des agents recenseurs. Hors à compter du recensement de 2019, la population phalsbourgeoise à la possibilité de compléter directement sur internet les formulaires concernant le recensement, il a donc été demandé au Conseil Municipal de compléter la délibération du 10 décembre 2018 et de fixer la rémunération des agents recenseurs pour les documents complétés par internet :

Proposition est faite de rémunérer les agents de la manière suivante :

- 1,50 € net par bulletin individuel par internet
- 1 € net par feuille de logement par internet.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20h55